L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. RUE DE CHARTRES No 79, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 AVRIL 1861.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. MARNY — {EDITEURS-PROPRIETAIRES

Nouvelle-Orléans,
LUNDI MATIN, 8 AVRIL

Voir la seconde page, pour

LE FEUILLETON,
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,
LE MOUVEMENT DU PORT,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à Remettre de ce jour.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, dans la rue Vieille Levee, No 85—eau-de-vie, whisky, genièvre, moutarde, tabac, &c.

Improbabilité de la guerre.

Plus nous réfléchissons à cette question de la paix ou de la guerre, plus nous inclinons à penser que l'administration républicaine reculera devant la responsabilité et les conséquences d'une guerre avec le Sud. Un président constitutionnel récemment élu, n'ayant devant lui que quatre année de pouvoir, ne disposant que de forces militaires insignifiantes, sans argent et sans crédit, ne peut prendre la résolution de commencer un conflit avec tout un peuple qu'il sait disposé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, sans avoir mûrement réfléchi aux suites de cette lutte et sans avoir pesé les conséquences des succès ou des revers. Examinons donc dans leurs détails les faces diverses de la question.

Ni l'esprit de conquête qui pourrait animer un souverain désireux d'agrandir ses domaines, ni l'aveugle obstination qui fait quelquefois sacrifier aux monarques absolus l'existence de milliers d'hommes pour sauver un amour propre qui se devorent du nom d'honneur, ne peuvent avoir d'influences sur les décisions de M. Lincoln. Prenant pour base de ses déterminations le désir qu'il a exprimé de maintenir la paix et d'éviter l'effusion du sang, nous n'avons à placer en regard que la nécessité dans laquelle il croit être placé d'exécuter les lois fédérales, de percevoir les revenus et de garder les propriétés des Etats Unis. Mais déjà une première concession a été faite. Lassasat à son prédécesseur la responsabilité du passé, M. Lincoln a renoncé à hisser de nouveau du qui avait été abandonné, il est engagé à se contenter du maintien du *statu quo*. Il aurait été plus loin, si nous en croyons un corre-spondant, car il aurait dit qu'il percevrait les revenus "là où ils pouvaient être perçus" et qu'il garderait les forteresses "qui pourraient être défendues utilement."

Cette déclaration revient à dire que l'administration ne tentera de percevoir les revenus que dans les portes où elle n'aura pas à craindre de résistance sérieuse. Nous ferons observer tout d'abord que si cette intention eut existé réellement, M. Lincoln n'eut nommé dès le principe des collecteurs de douane pour les ports du Sud, et sa prétention de ne rien reconnaître des faits accomplis se trouve contredite par cela seul qu'il a laissé ajourner le sénat sans faire aucune nomination aux emplois fédéraux dans les sept Etats séparés autre qu'une nomination de juge de district dans l'Alabama. En second lieu, il n'ignore pas que toute tentative même heureuse de percevoir les droits de douane dans le plus petit port de mer de la confédération serait considérée comme une déclaration de guerre ou un commencement d'hostilités. Il en serait de même de toute tentative pour renforcer les forts Sumter ou Pickens. Bientôt même le refus de rendre ces deux places sera considéré comme un *casus belli*.

Lorsqu'on fait la guerre il faut être convaincu à l'avance que le succès doit conduire au but qu'on s'est proposé par un recours aux armes. Or, le but de M. Lincoln n'est pas la conquête du pays contre lequel seraient employées ses troupes, c'est un contraire de rétablir l'harmonie entre les deux sections et de restaurer l'Union telle qu'elle existait il y a six mois, et on avouera qu'une guerre à outrance qui ne finirait qu'après la soumission complète du pays serait un étrange moyen d'arriver au résultat désiré! Ajoutons que si les circonstances eussent permis que lors de la séparation, tous les forts eussent été occupés par les citoyens des Etats, comme cela a eu lieu en Louisiane, M. Lincoln, d'après sa propre déclaration, n'aurait pas envoyé d'armée pour les reprendre.

La question se pose donc ainsi: parce que le hasard ou des circonstances exceptionnelles ont fait que les troupes des Etats Unis ont gardé possession des trois forts, dont la destination est la défense des côtes sur lesquelles ils sont construits, M. Lincoln est-il dans l'obligation absolue d'entacher une guerre qu'autrement il n'aurait pas songé à faire? Est-ce un devoir impérieux pour lui de défendre ce lambeau du pouvoir fédéral resté debout dans les Etats séparés et de faire verser pour cela le sang de milliers d'hommes? Le Bourbon de Naples qui voulait d'enseveliir sous les ruines de Gaëte en sacrifiait avec lui les seuls défenseurs qui lui fussent restés fidèles, et le général Forgola qui refusait de se rendre sous prétexte que sa position lui permettait de réduire en cendres une grande ville, seront traités d'insensés, mais ils avaient au moins le mérite de s'exposer eux-mêmes au péril. Il n'en serait pas de même de M. Lincoln et de ses ministres qui siegent tranquillement à Washington. Voyons donc si la raison d'Etat pourrait justifier les boucheries qui seraient le résultat de leur refus de rendre les forts.

Assurément, si le Sud après un premier échec, devait s'en tenir à ce respect de l'occupation par les troupes fédérales de ces portions de son territoire, on comprendrait jusqu'à un certain point la résistance qui en est qu'au point de vue de l'honneur militaire. Mais c'est une erreur dans laquelle ne peut être le gouvernement de Washington. Le premier coup de canon tiré devient le signal d'une guerre générale. Le Sud n'ayant pas de marine, ses corsaires ne pourraient pas lutter avec les vaisseaux fédéraux, ils ne pourraient pas lutter avec les forces de mer de son ennemi, en attaquant celui-ci par terre, et dans cette lutte pour l'indépendance de son sol et la défense de ses institutions il comptera autant de soldats que de citoyens.

Pour nous, le résultat d'une pareille lutte n'est pas douteux. Ce serait le triomphe du droit et la perte de ce gouvernement de trafiquants politiques indignes d'être à la tête d'un grand pays. La révolution se ferait au Nord comme au Sud et renverrait M. Lincoln fendre des lattes dans l'Illinois. Mais en admettant pour un moment que le sort des armes favorisât les républicains et que le Sud dut se rendre sans doute au Sud, combien de temps cette occupation deviendrait-elle! Le Nord a-t-il une armée de cent mille hommes pour occuper les forts, les arsenaux et les douanes? Comment gouverner-t-il ou un pays conquis en conformité avec les lois des Etats Unis! Est-il possible dans le jeu des institutions américaines de substituer la force à la volonté des populations? Non, ce serait vingt fois vaincu par le peuple.

Lorsqu'on fait la guerre il faut être convaincu à l'avance que le succès doit conduire au but qu'on s'est proposé par un recours aux armes. Or, le but de M. Lincoln n'est pas la conquête du pays contre lequel seraient employées ses troupes, c'est un contraire de rétablir l'harmonie entre les deux sections et de restaurer l'Union telle qu'elle existait il y a six mois, et on avouera qu'une guerre à outrance qui ne finirait qu'après la soumission complète du pays serait un étrange moyen d'arriver au résultat désiré! Ajoutons que si les circonstances eussent permis que lors de la séparation, tous les forts eussent été occupés par les citoyens des Etats, comme cela a eu lieu en Louisiane, M. Lincoln, d'après sa propre déclaration, n'aurait pas envoyé d'armée pour les reprendre.

La question se pose donc ainsi: parce que le hasard ou des circonstances exceptionnelles ont fait que les troupes des Etats Unis ont gardé possession des trois forts, dont la destination est la défense des côtes sur lesquelles ils sont construits, M. Lincoln est-il dans l'obligation absolue d'entacher une guerre qu'autrement il n'aurait pas songé à faire? Est-ce un devoir impérieux pour lui de défendre ce lambeau du pouvoir fédéral resté debout dans les Etats séparés et de faire verser pour cela le sang de milliers d'hommes? Le Bourbon de Naples qui voulait d'ensevelir sous les ruines de Gaëte en sacrifiait avec lui les seuls défenseurs qui lui fussent restés fidèles, et le général Forgola qui refusait de se rendre sous prétexte que sa position lui permettait de réduire en cendres une grande ville, seront traités d'insensés, mais ils avaient au moins le mérite de s'exposer eux-mêmes au péril. Il n'en serait pas de même de M. Lincoln et de ses ministres qui siegent tranquillement à Washington. Voyons donc si la raison d'Etat pourrait justifier les boucheries qui seraient le résultat de leur refus de rendre les forts.

Assurément, si le Sud après un premier échec, devait s'en tenir à ce respect de l'occupation par les troupes fédérales de ces portions de son territoire, on comprendrait jusqu'à un certain point la résistance qui en est qu'au point de vue de l'honneur militaire. Mais c'est une erreur dans laquelle ne peut être le gouvernement de Washington. Le premier coup de canon tiré devient le signal d'une guerre générale. Le Sud n'ayant pas de marine, ses corsaires ne pourraient pas lutter avec les vaisseaux fédéraux, ils ne pourraient pas lutter avec les forces de mer de son ennemi, en attaquant celui-ci par terre, et dans cette lutte pour l'indépendance de son sol et la défense de ses institutions il comptera autant de soldats que de citoyens.

Pour nous, le résultat d'une pareille lutte n'est pas douteux. Ce serait le triomphe du droit et la perte de ce gouvernement de trafiquants politiques indignes d'être à la tête d'un grand pays. La révolution se ferait au Nord comme au Sud et renverrait M. Lincoln fendre des lattes dans l'Illinois. Mais en admettant pour un moment que le sort des armes favorisât les républicains et qu'ils puissent occuper les ports du Sud, combien de temps cette occupation deviendrait-elle! Le Nord a-t-il une armée de cent mille hommes pour occuper les forts, les arsenaux et les douanes? Comment gouverner-t-il ou un pays conquis en conformité avec les lois des Etats Unis! Est-il possible dans le jeu des institutions américaines de substituer la force à la volonté des populations? Non, ce serait vingt fois vaincu par le peuple.

Il y a ici une panique à la Bourse. Les fonds des Etats-Unis ont baissé de 2 0[0 hier, ceux de l'Etat et les actions des chemins de fer de 3 0[0.

Le cotre de la douane *Harriet Lane* est parti hier avec des instructions cachetées. Le steamer *Powhattan* a pris la mer hier soir avec trois compagnies. Le gouvernement a frété le *Baltic* et le *Nevl* qui partiront dimanche. Le *Pawnee* part demain.

New-York, 6 avril.—L'*Atlantic* et le *Baltic* sont partis aujourd'hui, le premier avec 300 soldats. Le *Baltic* a été expédié pour les cotes. Le *Pawnee* est parti aussi avec 25 soldats.

Seize chaloupes de débarquement ont été placées à bord de l'Atlantic. Le corps d'ingénieurs topographiques du capitaine Meig est parti avec une troupe de charpentiers et d'ouvriers de Washington. Leur destination est inconnue. Le capitaine Meig a répondu à ceux qui le questionnaient: "vous le saurez d'ici à dix jours.

Un grand nombre d'ouvriers sont employés à bord des frégates Wabash et Roanoke et du brick Perry. Le Powhasan doit prendre des troupes au fort Hamilton. Dans ce fort et au fort Columbus les troupes se préparent au départ. La batterie de Barry est à bord du steamer Atlantic. On a reçu ici des ordres pour une grande quantité de sacs de sable.

Boston, 5 avril.—Il règne une grande activité à l'arsenal de Charlestown. Plus de 800 ouvriers travaillent sur les batiments de guerre. Le *Bainbridge* est paré et n'attend plus qu'un équipage. Les frégates *Merrimac*, *Mississippi* et *Colorado* sont presque prêtes.

Washington, 6 avril.—Il y a une grande lutte entre les cercles politiques par suite des prétentions belliqueux du gouvernement qui garde le silence le plus complet.

Un officier de la Caroline du Sud qui recrutait des soldats pour le Sud a été arrêté hier.

Petersburg, Virginie, 6 avril.—L'agitation ici est très grande. On discute les bruits de guerre à tous les coins de rue. Tout le monde désire que la guerre éclate et que la Virginie sorte du l'Union.

Charleston, 6 avril.—La population ici ne voit pas avec déplaisir les mouvements militaires. La Confédération est prête à recevoir ses visiteurs. On n'a pas encore interrompu l'approvisionnement du major Anderson.

Montgomery, 6 avril.—Deux compagnies de la Géorgie ont quitté ici hier soir en route pour l'Pensacola, et deux autres ce matin. La population est charmée de voir approcher l'heure des combats.

Washington, 6 avril.—Un monsieur qui vient de quitter le Président dit que celui-ci a déclaré d'une manière positive que l'administration, dans aucun cas, ne commencerait les hostilités, mais que les Etats confédérés ayant pénétré dans une place, ne commencerait les hostilités, mais que les Etats confédérés ayant pénétré d'attaquer le fort Pickens, il ne prendra des mesures pour repousser l'attaque. Le lieutenant Gillman a eu une entrevue secrète hier avec le secrétaire de la guerre, M. Cameron, et avec le général Scott, et est parti de suite pour Pensacola.

John Minor Botts est ici avec une nombreuse députation de la Virginie. Il doit visiter Lincoln et lui engager à évacuer le fort Sumter.

Il n'y a aucune cause pour cette panique qui existe à New York. Ce n'est pas l'intention du gouvernement de débarquer des troupes au fort Pickens ou au fort Sumter. La flotte qui vient de partir pour New York n'est qu'une flotte d'observation.

Les ministres de la Virginie pressent vivement M Lincoln de se déclarer pour la paix.

Charleston, 6 avril.—Il n'y a rien à signaler depuis le coup de canon tiré sur la goelette Texas. Tout indique que le major Anderson ne désire évacuer le fort Sumter. Les batteries des Confédérés sont toutes prêtes et n'attendent que des ordres de Montgomery.

Nouvelles diverses.

Washington, 5 avril—Bruit que le secrétaire du trésor a reçu des offres pour le reste de l'emprunt de huit millions, mais avec conditions de remboursement en deux ans. On a offert 98 de prime pour deux millions.

New-York, 5 avril—Une dépêche de Baltimore dit qu'un corps nombreux de volontaires s'est rendu au Texas pour se mettre aux ordres du général Houston.

Louisville 5 avril—L'ex maire Delph, candidat des ouvriers et unionistes a été élu maire par 1200 voix de majorité.

Nous donnons plus dans nos colonnes à la communication suivante qui est d'accord avec ce que nous disions naguère que le temps est venu où la modération doit faire place à la fermeté. Tout en pensant que Lincoln reculera devant la guerre, nous n'en sommes que plus convaincu de la nécessité d'en finir avec toute incertitude et de provoquer une solution.

Nlle Orléans, le — avril 1861.

Monsieur le rédacteur,

Nous avons dénoncé sur l'imperturbable et vive estimable rédaction pour publier la communication suivante.

Qu'attendons nous? Pour quelque chose considérée avec attention l'état actuel de notre Confédération du Sud, la première idée, la première pensée qui frappe l'imagination n'est elle pas celle ci: Qu'attendons nous? Où veut on en venir?

En effet, cinq mois se sont écoulés depuis l'élection d'Abraham Lincoln à la présidence des Etats-Unis d'Amérique. Et le premier de ces cinq mois de l'Union, en mémoire de feu la grande guerre de la Caroline du Sud a déjà fait le tour du monde; l'Europe entière a commenté, pesé et jugé l'acte par lequel nous avons brisé les liens qui nous unissaient à une nation dont le joug se faisait trop pesamment sentir. La France et l'Angleterre, plusieurs autres nations que prendront les choses, nous exprimaient leur flotte.

A l'intérieur, sept Etats, à la face du Monde entier, se sont déclarés libres et indépendants. Ils ont formé entre eux un gouvernement sous le titre de "Confédération du Sud", les officiers publics sortis de nos rangs ont été choisis et élus par nous; nous collectons nos revenus dans tous les ports de mer, et le pavillon de la Confédération du Sud couvre deja nos marchandises dans les pays étrangers; et cependant avec un